



Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

La lettre d'inf'eau du SAGE de la VOUGE

Janvier 2013 – N°33
Courrier électronique : vougeau@worldonline.fr
Site Internet : www.bassinvouge.com



Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

Charte « Jardiner en préservant sa santé et son environnement », késaco ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Ecophyto 2018, à l'initiative de la FREDON Bourgogne, le 3 décembre 2012, une cinquantaine de partenaires de la région ont signé la Charte « Jardiner en préservant sa santé et son environnement ».



Pourquoi cette charte ?

Sur les 24 millions de foyers en France, 13 millions ont un jardin et 4 millions un jardin d'intérieur. Ces amoureux du jardin sont souvent des utilisateurs de pesticides et méconnaissent la plupart du temps les risques pris pour leur santé et pour leur environnement. Quand les professionnels (agriculteurs, viticulteurs, gestionnaires de réseaux viaires et des espaces publics,...) sont de plus en plus sensibilisés et soucieux des problèmes liés à l'usage des phytosanitaires, dans le même temps nous nous apercevons que les particuliers ne changent que très [trop] peu leurs pratiques.

C'est dans ce contexte qu'il est apparu évident et **nécessaire** qu'une démarche à grande échelle auprès du grand public serait la seule efficace pour changer les comportements et les pratiques en matière de phytosanitaires. Après réflexion, il a semblé évident d'utiliser les jardinerie comme « relais ». En effet, par leurs recommandations et leurs conseils, elles peuvent exercer une influence

sur les jardiniers amateurs. Les enseignes signataires (SONOFEP, Gamm Vert ... sur le bassin de la Vouge) s'engagent à informer les clients sur les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et à orienter le conseil sur les solutions sans pesticide susceptibles d'être mises en œuvre. Dans les surfaces de ventes impliquées dans cette démarche, vous pourrez découvrir des supports de communication promus par la charte (affiches, livrets, réglottes, panonceaux, Stop produits),

Le SBV déjà engagé dans des actions en direction des professionnels et des communes a souhaité s'associer à cette charte afin qu'il ne soit plus possible, ici ou là, entendre ces paroles : « moi je fais des efforts ... mais les autres que font ils ? ».

Année après année, il est encourageant de constater qu'il y a de moins en moins de contamination des eaux du bassin de la Vouge ; néanmoins la bataille est loin d'être gagnée avant que la distribution d'eau potable ne se fasse sans traitement préalable ! Nous nous devons d'aller tous dans le même sens, notre santé et notre environnement en dépendent !

Zéro Phyto (suite)

Dans notre Inf'eau de Juin 2011, M. BERTHIOT, Président du SE de la Râcle, expliquait que trois communes de son périmètre s'engageaient à ne plus utiliser de pesticides sur ses espaces communaux, à compter du 1^{er} janvier 2013. Après échanges et de concertation, les quatre autres communes ont signé la « Charte 0 Phyto » avec le SE de la Râcle et le SBV. Au 1^{er} janvier 2014, plus aucun traitement phytosanitaire ne sera utilisé sur les 7 communes du SE de la Râcle.



Comité de rédaction et conception : CLE Vouge

Crédit photographique : SBV - Internet

Avec l'appui de l'Agence de l'Eau RM&C, du FEDER et du Conseil Régional de Bourgogne

Une question, un message, ... **Contactez** : Nicolas BOILLIN

Tél. : 03-80-51-83-23

LA VIE DU SBV

... M. BIJARD Philippe

DDT de Côte d'Or, Service de l'eau et des risques



La DDT vient de lancer une étude hydraulique sur le bassin de la Vouge, dans quel but ?

Dans le cadre de la politique de prévention des risques naturels, la DDT pilote une étude hydraulique qui se déroulera tout 2013 sur la Vouge, la Cent-Fonts, la Varaude, la Bièvre et leurs affluents. Elle sera construite sur la base d'un levé topographique aérien très précis, réalisé en 2012. 24 communes sont concernées par cette étude, dont le 1^{er} objectif sera d'améliorer la connaissance en matière d'inondation, puis d'évaluer l'impact sur le territoire. A terme, cette étude permettra de déterminer les mesures préventives pertinentes à mettre en place avec les communes et renforcera notre collaboration avec la CLE, en apportant une connaissance précieuse pour la mise en œuvre du SAGE.

Qu'attendez-vous des élus et représentants des communes du bassin ?

La prévention des risques fonde ses bases sur la connaissance collective des aléas, des enjeux et de leur vulnérabilité. Pour être efficace, cette prévention doit être adaptée aux conditions géographiques, économiques et culturelles du terrain. La mobilisation des connaissances et la réflexion partagée sont donc primordiales, et à ce titre, nous comptons beaucoup sur les acteurs locaux. Garantir la sécurité des personnes et des biens menacés constitue un défi qui ne peut être relevé qu'avec une action conjointe de l'État, des élus et des acteurs du territoire.

L'eau, quels devoirs ?

L'eau est une ressource vitale, un élément fondamental de l'écosystème, un patrimoine fragile, qu'il faut absolument préserver. Nous devons savoir la gérer en commun et trouver l'équilibre pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux, mais aussi de développement économique.

Comité de rédaction et conception : CLE Vouge

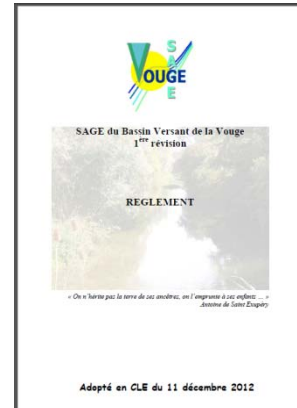
Crédit photographique : SBV - Internet

Avec l'appui de l'Agence de l'Eau RM&C, du FEDER et du Conseil Régional de Bourgogne

Le SAGE de la Vouge « 2^{ème} génération »

En phase de consultation

Comme nous vous l'annoncions dans l'Inf'eau précédent, le projet de SAGE (PAGD et Règlement) accompagné du Rapport Environnemental ont été validés à l'unanimité, à l'occasion de la dernière CLE plénière de 2012. Les communes, collectivités, chambres consulaires, conseils général et régional, comité de bassin RM ont jusqu'à mi-avril pour se prononcer sur le sujet.



Par la suite, une enquête publique sera organisée afin que la population des 58 communes du bassin puisse s'exprimer librement.

La CLE a appelé de ses vœux qu'à ces deux occasions chacun s'exprime et s'approprie le territoire du bassin de la Vouge dans son ensemble ! C'est pourquoi, dès maintenant, le projet de SAGE est en libre accès sur le Site Internet www.bassinvouge.com, Rubrique le SAGE de la Vouge

A NOTER

L'étude sur la restauration de la continuité écologique de la Cent Fonts « naturelle » s'est terminée fin 2012. Désormais, l'objectif est de réaliser les travaux sur les moulins des Etangs et Bruet au cours de l'année 2013. Le SBV attend beaucoup de l'accompagnement des financeurs dans cette démarche novatrice.

Le SBV a, au cours des derniers mois, engagé des démarches avec les propriétaires riverains, pour l'ouverture de six nouveaux vannages et moulins sur les cours amont de la Vouge et de la Cent Fonts.

Comme chaque année, le SBV lancera dans les prochaines semaines, un appel d'offres sur la réalisation des diagnostics et les Plans de Désherbages Communaux.

Une question, un message, ... **Contactez** : Nicolas BOILLIN

Tél. : 03-80-51-83-23